

COMMISSION DES JEUNES A 11

BO N°10 du 25 octobre 2018

⇒ Après approbation du procès-verbal de sa réunion précédente, la Commission prend connaissance des courriers et affaires diverses qui lui sont soumises.

Présents : Ms. MANI – AKLI.

Excusé : M BONNET

REPROGRAMMATION RENCONTRES**Championnat :**

Suite aux inondations du 14 et 15 octobre 2018, la commission est consciente des problèmes occasionnés à certains clubs.

La commission ayant des impératifs de calendrier afin de ne pas pénaliser l'ensemble des clubs des catégories U17 et U15 à décider que toutes les rencontres de la 1^e phase doivent être finies au 11 novembre 2018.

Les clubs concernés doivent trouver un accord avec le club adverse afin de programmer les rencontres en retard.

Coupe :

Toutes les rencontres de coupe de l'Aude prévues sont programmées le jeudi 01^e novembre 2018.

AMENDE ABSENCE DE FEUILLE DE MATCH ET NON TRANSMISSION DU RESULTAT**U15 POULE B**

La commission constate que le club de 1JA1 n'a pas donné le résultat de la rencontre du 29/09/2018 les opposant à LESAT FC 1 et n'a pas envoyé la feuille de match.

La commission demande au club de 1JA1 d'adresser la feuille de match et le résultat avant le 30/10/2018, passé ce délai le dossier sera transmis à la commission statuts et règlements.

INFORMATION MONTEE EN POULE D1

Suite au forfait général du club de LESCURE US1 en catégorie U17 poule B, celle-ci ne comportant que 4 équipes, la commission décide que **seul le premier de la poule accèdera à la poule de D1.**

ENGAGEMENTS 2^E PHASE

Les clubs sont informés que les engagements des nouvelles équipes seront clos le mardi 13 novembre 2018.

La Commission